

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**PROCEDURE ADAPTEE**

**Marché public de fourniture de denrées alimentaires issues d'un mode de production respectueux de l'environnement en cohérence avec le programme d'actions « Forum d'Avenir » de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers – Accord-cadre mono attributaire avec émission de bons de commande**

**1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché**

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209  
85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45- [www.lesherbiers.fr](http://www.lesherbiers.fr)  
Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers  
Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**2) Objet du marché et caractéristiques principales**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires issues d'un mode de production respectueux de l'environnement en cohérence avec le programme « Forum d'Avenir » de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande. Marché constitué de treize lots et d'une tranche unique :

- Lot 1 « Fromages » : Montant minimum annuel 700,00 € HT – Montant maximum annuel 4 500,00 € HT
  - Lot 2 « Crème et desserts lactés » : Montant minimum annuel 1 500,00 € HT – Montant maximum annuel 8 000,00 € HT
  - Lot 3 « Pain » : Montant minimum annuel 1 000,00 € HT – Montant maximum annuel 4 500,00 € HT
  - Lot 4 « Viande de boeuf » : Montant minimum annuel 2 000,00 € HT – Montant maximum annuel 6 000,00 € HT
  - Lot 5 « Viande de veau » : Montant minimum annuel 2 000,00 € HT – Montant maximum annuel 5 000,00 € HT
  - Lot 6 « Viande de porc » : Montant minimum annuel 1 500,00 € HT – Montant maximum annuel 6 000,00 € HT
  - Lot 7 « Viande de volaille » : Montant minimum annuel 2 000,00 € HT – Montant maximum annuel 8 000,00 € HT
  - Lot 8 « Légumes secs » : Montant minimum annuel 500,00 € HT – Montant maximum annuel 3 500,00 € HT
  - Lot 9 « Légumes frais de saison » : Montant minimum annuel 2 500,00 € HT – Montant maximum annuel 12 000,00 € HT
  - Lot 10 « Fruits frais de saison » : Montant minimum annuel 1 500,00 € HT – Montant maximum annuel 7 500,00 € HT
  - Lot 11 « Epicerie bio » : Montant minimum annuel 700,00 € HT – Montant maximum annuel 5 000,00 € HT
  - Lot 12 « Produits surgelés bio » : Montant minimum annuel 500,00 € HT – Montant maximum annuel 3 000,00 € HT
  - Lot 13 « Lait infantile bio » : Montant minimum annuel 100,00 € HT – Montant maximum annuel 3 500,00 € HT
- Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre. En outre, les variantes de type performance technique, environnementale et financière sont autorisées. Elles devront faire l'objet d'une présentation distincte de l'offre de base avec un explicatif des avantages de la variante. Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

**3) Durée du marché et lieu des travaux**

Le marché démarre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019. Il peut être reconduit pour une période de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 1 an, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2020.

Lieux de livraison : 85500 Les Herbiers – Différents sites selon les bons de commande.

**4) Conditions relatives au marché**

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>  
Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours.  
Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

**5) Conditions de participation**

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

## **6) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous et détaillés dans le règlement de la consultation :

- Coût des prestations (35 %)
- Qualité des produits proposés (35 %)
- Performance environnementale et développement durable de l'offre (20 %)
- Valeur technique de la méthodologie proposée (10 %)

## **7) Procédure**

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

## **8) Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : **le 23 novembre 2018 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **9) Renseignements**

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

## **10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence**

Le 26 octobre 2018